

D(2017) 4484

Rapport annuel d'activité

2016

DG TRAD

Ordonnateur: Valter MAVRI

Sommaire

0.	SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET	3
1.	OBJECTIFS	4
1.1.	Objectifs de la direction générale	4
1.2.	Évaluation de la faisabilité et des risques associés	5
2.	ÉVALUATION DES RÉSULTATS AU REGARD DES OBJECTIFS – UTILISATION DES RESSOURCES	9
2.1.	Environnement de la direction générale	9
2.1.1.	Mise en œuvre d'outils d'aide à la traduction de pointe avec l'appui de la gestion de processus métiers.....	9
2.1.2.	Optimisation du flux de travail et des processus d'externalisation	9
2.1.3.	Réexamen de la gestion de la demande de traduction au sein du Parlement	10
2.1.4.	La qualité dans le cadre de l'optimisation des ressources de traduction	10
2.1.5.	Extension du régime du télétravail aux non-linguistes.....	11
2.1.6.	Autres réalisations	12
2.2.	Ressources humaines de la DG	13
2.2.1.	Tableau des effectifs	13
2.2.2.	Effectifs au 31.12.2016.....	13
2.3.	Exécution budgétaire 2016	14
2.3.1.	Crédits finaux et crédits initiaux.....	14
2.3.2.	Crédits finaux et crédits engagés	14
2.3.3.	Crédits engagés et paiements effectués	15
2.3.4.	Utilisation des reports automatiques et non automatiques de 2015 à 2016	15
2.3.5.	Utilisation des crédits correspondant à des recettes affectées	15
2.4.	Résultats obtenus	16
2.4.1.	Autres résultats obtenus en lien avec les objectifs en matière d'informatique	23
3.	ÉVALUATION ET EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE, Y COMPRIS UNE ÉVALUATION GLOBALE DU RAPPORT COÛT- EFFICACITÉ DES CONTRÔLES (ART 66, PAR. 9, RF)	25
4.	CONCLUSION	25
5.	DÉCLARATION DE L'ORDONNATEUR DÉLÉGUÉ	26
6.	ANNEXES	27
6.1.	Relevés d'exécution budgétaire 2016	27
6.2.	Rapport sur le respect des délais de paiement.....	40
6.3.	Liste des exceptions – dérogations à la réglementation	40
6.4.	Obligations contractuelles de longue durée	41
6.5.	Procédures négociées exceptionnelles (articles 53, 134 et 135 des règles d'application)	42
6.6.	Résultat des évaluations ex post	43
6.7.	Fonctions sensibles	43
6.8.	Évaluation de la mise en œuvre des normes minimales de contrôle interne.	44



Direction générale de la traduction
 Le directeur général

Report annuel d'activité 1^{er} janvier – 31 décembre 2016

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA TRADUCTION
ORDONNATEUR: VALTER MAVRI

0. SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET

			à remplir par la DG
Code	Appropriation type	Type de crédits	EUR ou %
Appropriations of 2016		Crédits 2016	
A	Initial appropriations	Crédits initiaux	14.167.000,00
B	Final appropriations	Crédits finaux	13.193.125,00
C	Commitments	Engagements	12.696.113,94
D	Commitments in % of final appropriations	Engagements en % des crédits finaux	96%
E	Payments	Paiements	8.917.562,00
F	Payments in % of commitments	Paiements en % des engagements	70%
G	Cancellations of 2016 final appropriations	Annulations de crédits finaux 2016	497.011,06
H	Cancellations appropriations in % of final appropriations	Annulations en % des crédits finaux	4%
Appropriations carried forward from 2016 to 2017		Crédits reportés de 2016 à 2017	
I	Automatic carryforwards from 2016 to 2017	Crédits reportés automatiquement de 2016 à 2017	3.778.551,94
J	Automatic carryforwards from 2016 to 2017 in % of commitments	Crédits reportés automatiquement de 2016 à 2017 en % des engagements	30%
K	Non-automatic carryforwards from 2016 to 2017	Crédits reportés non-automatiquement de 2016 à 2017	
L	Non-automatic carryforwards from 2016 to 2017 in % of final appropriations	Crédits reportés non-automatiquement de 2016 à 2017 en % des crédits finaux	
Appropriations carried over from 2015 to 2016		Crédits reportés de 2015 à 2016	
M	Automatic carryovers from 2015 to 2016	Crédits reportés automatiquement de 2015 à 2016	3.347.854,00
N	Payments against automatic carryovers from 2015 to 2016	Paiements sur crédits reportés automatiquement de 2015 à 2016	3.302.698,00
O	Payments against automatic carryovers from 2015 to 2016 in % of automatic carryovers from 2015 to 2016	Paiements sur crédits reportés automatiquement de 2015 à 2016 en % des crédits reportés automatiquement de 2015 à 2016	99%
P	Cancellations of automatic carryovers from 2015 to 2016	Annulations de crédits reportés automatiquement de 2015 à 2016	45.156,00
Q	Cancellations of automatic carryovers from 2015 to 2016 in % of automatic carryovers from 2015 to 2016	Annulations de crédits reportés automatiquement de 2015 à 2016 en % des crédits reportés automatiquement de 2015 à 2016	1%
R	Non-automatic carryovers from 2015 to 2016	Crédits reportés non-automatiquement de 2015 à 2016	
S	Payments of non-automatic carryovers from 2015 to 2016	Paiements sur crédits reportés non-automatiquement de 2015 à 2016	
T	Payments against non-automatic carryovers from 2015 to 2016 in % of non-automatic carryovers from 2015 to 2016	Paiements sur crédits reportés non-automatiquement de 2015 à 2016 en % des crédits reportés non-automatiquement de 2015 à 2016	-
U	Cancellations of non-automatic carryovers from 2015 to 2016	Annulations de crédits reportés non-automatiquement de 2015 à 2016	
V	Cancellations of non-automatic carryovers from 2015 to 2016 in % of non-automatic carryovers from 2015 to 2016	Annulations de crédits reportés non-automatiquement de 2015 à 2016 en % des crédits reportés non-automatiquement de 2015 à 2016	
Assigned revenue in 2016		Recettes affectées 2016	
W	Appropriations from assigned revenue in 2016 (current)	Crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées courants 2016	54.572,00
X	Assigned revenue carried over to 2016	Crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées reportés à 2016	31716,52
Y	Balance of commitments on assigned revenue carried over to 2016	Solde des engagements reportés à 2016 sur crédits de dépenses spécifiques sur recettes affectées	0,00
Z	Payments in 2016 against appropriations from assigned revenue (current and carried-over)	Paiements sur crédits de recettes affectées 2016 (courants et reportés)	29.516,78
AA	Payments in 2016 against assigned revenue in % of assigned revenue in 2016 (current and carried-over)	Paiements sur crédits de recettes affectées 2016 en % des crédits de recettes affectées 2016 (courants et reportés)	34%

1. OBJECTIFS

1.1. Objectifs de la direction générale

A. Objectifs du Parlement européen (PE)

Les objectifs stratégiques du Parlement européen élaborés sont les suivants:

- I. la conduite du cycle législatif;
- II. renforcer ses capacités opérationnelles;
- III. renforcer la gestion des ressources;
- IV. renforcer la coopération interne.

Les projets alignés sur la stratégie du Parlement constituent le «portefeuille des projets parlementaires» (PPP). Le PPP contient 127 projets qui émanent de toutes les directions générales et qui sont répartis entre les domaines thématiques suivants:

- la conduite du cycle législatif;
- l'amélioration des services proposés aux députés dans le cadre de leurs fonctions législatives et politiques;
- les bâtiments et la logistique;
- l'amélioration des services proposés aux députés;
- la numérisation des processus;
- un multilinguisme basé sur un usage plus efficace des ressources;
- une gestion financière efficace;
- la gestion des connaissances;

B. Objectifs de la direction générale de la traduction (DG TRAD)

La direction générale de la traduction fournit des services de traduction au Parlement européen afin que ses publications imprimées et électroniques puissent être diffusées dans toutes les langues officielles de l'Union européenne. Notre mission est la suivante:

- assurer la disponibilité, dans toutes les langues officielles, de l'ensemble des documents qui ont trait au rôle du Parlement en sa qualité de colégislateur et d'une des deux branches de l'autorité budgétaire, afin de garantir la légitimité et la transparence du processus législatif et budgétaire de l'Union;
- permettre au Parlement de respecter les engagements que lui impose la politique du multilinguisme, à savoir garantir le traitement équivalent des langues et permettre à l'ensemble des citoyens de l'Union de communiquer avec les institutions et de disposer des documents de celles-ci dans leur propre langue;
- veiller à ce que ces services de traduction soient assurés avec un maximum d'efficacité.

La DG TRAD participe au PPP avec cinq objectifs qui s'inscrivent dans deux projets du portefeuille.

- 1) Mise en œuvre d'outils d'aide à la traduction de pointe avec l'appui de la gestion de processus métiers
- 2) Optimisation du flux de travail et des processus d'externalisation
- 3) Réexamen de la gestion de la demande de traduction au sein du Parlement
- 4) La qualité dans le cadre de l'optimisation des ressources de traduction
- 5) Extension du régime du télétravail aux non-linguistes

1.2. Évaluation de la faisabilité et des risques associés

L'évaluation des risques associés porte sur l'ensemble des activités principales de la direction générale et sur les objectifs qui leur sont assignés. Le registre des risques de la DG TRAD répertorie cinq grands risques qui sont susceptibles de compromettre la réalisation d'objectifs stratégiques importants en ce qui concerne la qualité, l'externalisation, l'environnement informatique, les moyens financiers et les ressources humaines.

Une analyse approfondie du processus de gestion des risques a été menée au premier semestre 2016. Elle a permis de recenser un plus grand nombre de parties prenantes dans le domaine de la gestion des risques au sein de la DG. Les résultats ont été présentés à l'encadrement supérieur de la DG et aux parties prenantes le 29 juin 2016. Afin de faciliter les activités liées à la communication et à la gestion des risques au sein des directions, une plateforme de coopération en matière de gestion des risques a été mise à disposition.

Qualité: risque de non-respect des délais et du niveau de qualité requis pour les traductions et les autres services de médiation linguistique.

Les défauts de qualité liés aux erreurs dans les documents publiés risquent d'avoir des répercussions négatives sur la réputation du Parlement.

Classification du risque: faible

Stratégie: atténuation des risques

Plan d'action: le PE, de par l'environnement multilingue et multiculturel qui est le sien, a besoin d'un éventail de plus en plus large de services de médiation linguistique, que la DG TRAD est la mieux à même de fournir. Or, la mise en place de ces nouveaux services risque d'être compromise si le code de conduite du multilinguisme n'est pas mis à jour pour tenir compte des nouveaux services et des nouvelles procédures législatives. La qualité de ces services dépend en outre de l'acquisition des compétences numériques nécessaires pour les webcasts, les réseaux sociaux et d'autres services de médiation multilingue. Mener à bien des projets tels que Ma Maison de l'histoire européenne requiert une bonne coopération entre les DG et ces projets risquent de se solder par un échec s'ils ne sont pas étayés par une gouvernance bien définie et un appui réel à la mise en application.

Le programme d'ensemble de la DG TRAD pour 2017-2019, qui vise à transformer la traduction en médiation linguistique interculturelle (projet n° 1 du PPP 2017-2019 de la

DG TRAD), vise à atteindre ces objectifs grâce à la qualité de la traduction externe, l'efficacité des ressources et le contrôle qualité des produits multilingues. Les projets concrets relevant de ce cadre général concernent le contrôle qualité pour des services linguistiques améliorés (projet n° 2 du PPP 2017-2019 de la DG TRAD), avec la mise en place, à l'avenir, d'un nouveau cadre intégral de contrôle de la qualité, et l'élargissement de l'offre de services linguistiques de la DG TRAD (projet n° 5 du PPP 2017-2019 de la DG TRAD), qui vise à améliorer la réactivité de la DG, son offre de services, sa visibilité et sa prise en compte des besoins des clients.

Externalisation: risque que les traductions externalisées ne présentent pas le niveau de qualité requis

L'application des critères actuels de sélection et d'attribution, avec un modèle de contrat qui prévoit un prestataire principal unique, risque d'entraîner un manque de prestataires adéquats sur certains marchés. Le degré de sophistication technique demandé (format des documents, logiciels à utiliser, etc.) augmente également le risque.

L'unité de la traduction externe, en coopération avec les unités linguistiques concernées, continue de contrôler de près la qualité des travaux des prestataires principaux italien, danois, allemand, espagnol et estonien.

Une révision de la politique d'externalisation a été entamée, qui repose sur l'élaboration de propositions de changement et la mise en place imminente d'un groupe de travail de la DG TRAD sur la politique d'externalisation.

La qualité de la **traduction externe en croate** n'est plus un risque spécifique, étant donné que le nouveau contrat de traduction externe couvre toutes les langues nécessaires. En outre, un suivi régulier et une communication constructive permettent de continuer à veiller au niveau de qualité requis des traductions externes.

Un flux de travail spécifique a été mis en place en 2013 pour la **traduction externe en russe**: le contrôle de la qualité est assuré par des traducteurs russophones de l'unité de la traduction lituanienne (pages révisées en 2016: 177,66).

Classification du risque: moyen

Stratégie: atténuation des risques

Plan d'action: 1. Révision du modèle du contrat et du cahier des charges. 2. Révision des critères d'attribution et de leur application. 3. Révision de la politique de gestion des contrats.

Technologies de l'information: le manque de fiabilité et d'efficacité de l'environnement informatique et la dépendance excessive vis-à-vis de l'automatisation risquent de ne pas produire les avantages escomptés; pénurie ou obsolescence des compétences informatiques internes

Classification du risque: très élevé

Stratégie: atténuation des risques

Plan d'action: projet de réécriture de certaines applications ou de certains modules avec une technologie plus moderne et avec le soutien de la DG ITEC. Amélioration de la

coopération avec la DG ITEC via un mécanisme d'alerte rapide utilisant les canaux en place (analystes métiers, comité de coordination, comité de maintenance et comité consultatif de gestion des changements). Signature d'accords de niveau de service avec les prestataires de la Commission européenne pour garantir un niveau de service bien défini et des protocoles de communication pour les incidents et la gestion du changement. Mise à jour de la gouvernance informatique de la DG TRAD pour préciser les rôles et les devoirs de toutes les parties prenantes. Application de la méthode du Parlement aux projets informatiques et association des groupes d'utilisateurs dès le stade des avant-projets. Mise en œuvre d'outils d'aide à la traduction de pointe avec l'appui de la gestion de processus métiers (projet n° 7 du PPP 2017-2019 de la DG TRAD). Élaboration d'un plan de continuité des opérations pour la DG TRAD. Renforcement du mentorat et de la formation sur place destinés au personnel informatique nouvellement recruté. Externalisation du développement auprès d'entreprises externes d'ingénierie informatique.

Finances: risque de lourdes réductions budgétaires et d'un manque de crédits

Classification du risque: très faible

Stratégie: atténuation des risques

Plan d'action: la responsabilité doit être partagée avec les autorités budgétaires du Parlement afin que ses directions générales disposent des moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. L'unité Gestion des ressources financières et contrôles (FRMCU) de la DG TRAD surveille de près l'exécution budgétaire. Elle adresse des bilans financiers mensuels au personnel d'encadrement supérieur et moyen de la direction A afin d'aider ces cadres dans leurs fonctions d'ordonnateurs délégués.

L'impossibilité de maîtriser la demande de traduction et les fluctuations brusques de la charge de travail en fonction des priorités politiques et législatives risquent de provoquer une pénurie de moyens budgétaires.

Ressources humaines: risque de pénurie d'effectifs qualifiés à moyen et long terme

Les départs à la retraite ou à la retraite anticipée, le travail à temps partiel, les mises en incapacité de travail et les autres départs risquent d'occasionner une pénurie de personnel qualifié dans certaines langues et la perte inévitable de combinaisons linguistiques: à terme, cela pourrait se répercuter sur la disponibilité de certains services de traduction en interne. Il y a donc lieu d'élaborer un plan officiel de transfert des connaissances (fichiers de transfert) et de cartographie des connaissances (pyramide des connaissances, bases de données de compétences). Envisager des procédures de sélection personnalisées pour les fonctionnaires et autres agents de grade élevé. Collaborer avec la DG ITEC pour avoir recours à des procédures négociées pour certains profils informatiques.

L'évolution constante des outils d'aide à la traduction et de l'informatique en général constitue un défi permanent pour le personnel linguistique et administratif de la DG TRAD. Afin de tirer le meilleur parti des derniers progrès technologiques, la DG doit veiller à ce que son personnel acquière les qualifications et les compétences nécessaires.

Classification du risque: élevé

Stratégie: atténuation des risques

Plan d'action: 1. Poursuite des efforts en vue d'une coopération renforcée avec l'EPSO (groupe de travail rassemblant des représentants de l'EPSO et du comité exécutif sur la traduction). 2. Suivi de l'analyse détaillée des procédures de sélection de l'EPSO et de l'efficacité de la coopération avec l'EPSO réalisée en 2016. 3. Projet n° 6 du PPP 2017-2019 de la DG TRAD (des compétences de haut niveau pour les services de traduction du futur): analyser et mettre à jour la stratégie de formation de la DG TRAD pour refléter les tâches de la DG telles que modifiées et la nécessité d'améliorer les compétences numériques de son personnel.

Autres risques associés: mise en place d'une couverture linguistique suffisante pour l'irlandais.

Classification du risque: faible

La dérogation prévue à l'article 159 du règlement du Parlement en faveur de l'irlandais a été prolongée jusqu'au 30 juin 2017. Le 3 décembre 2015, le Conseil de l'Union européenne a décidé que les mesures dérogatoires pour l'irlandais seraient supprimées progressivement à partir du 1^{er} janvier 2017, puis totalement au 1^{er} janvier 2022 (règlement (UE) 2015/2264).

Stratégie: atténuation des risques

Plan d'action: 1. Un plan d'action interinstitutionnel, mis au point avec les autorités irlandaises, est en vigueur depuis 2016. 2. La DG a commencé dès avant le 1^{er} janvier 2017 à préparer le recrutement de linguistes irlandais et à déterminer quels documents et textes clés doivent être traduits en irlandais, ainsi qu'à les traduire.

Le plan d'action porte sur le recrutement, sur l'analyse des capacités du marché des interprètes irlandais indépendants et sur la mise à l'épreuve de ces capacités, ainsi que sur des questions telles que l'acquis, les ressources et les outils. Des actions interinstitutionnelles conjointes doivent être contrôlées et définies lors de réunions régulières entre les services linguistiques et les autorités irlandaises, tant au niveau stratégique qu'opérationnel. La direction générale de la traduction de la Commission fait office de service de coordination pour les différentes institutions, conformément aux dispositions du règlement (UE, Euratom) 2015/2264 du Conseil.

Afin de satisfaire aux obligations prévues par le règlement à partir de janvier 2017 et d'accroître progressivement la production en irlandais dans d'autres domaines de communication recensés actuellement, le Parlement a engagé huit traducteurs supplémentaires et deux assistants de langue irlandaise en tant qu'agents contractuels afin de faire face à la charge de travail que représente la traduction des directives qui relèvent de la procédure législative ordinaire. Avec le Conseil, le service de la traduction irlandaise s'est également attelé à traduire les propositions en suspens de la Commission, pour éviter que l'absence de version irlandaise ne retarde la signature et l'entrée en vigueur des directives qui devraient être adoptées fin 2016 et début 2017.

2. ÉVALUATION DES RÉSULTATS AU REGARD DES OBJECTIFS – UTILISATION DES RESSOURCES

2.1. Environnement de la direction générale

2.1.1. Mise en œuvre d'outils d'aide à la traduction de pointe avec l'appui de la gestion de processus métiers

La DG TRAD participe activement au programme relatif au «Parlement électronique» (e-Parliament) en poursuivant le développement de son logiciel de traduction **CAT4TRAD**, qui est intégré à la série d'applications e-Parliament.

La phase pilote pour la **traduction des amendements déposés en commission** avec CAT4TRAD s'est déroulée tout au long de l'année 2016. On relève une nette augmentation du nombre de documents traités avec cette application en novembre et en décembre. Une nouvelle version de l'application permettant de traduire les **amendements déposés en plénière** a été mise en service en juin 2016. Elle a permis de traiter un grand nombre de documents de la session de décembre.

Étant donné le nombre peu élevé de documents transmis au moyen d'e-Parliament, la DG ITEC a lancé, en novembre 2015, un projet de **conversion des documents législatifs au format Word en format XML** (Akoma Ntoso). Après quelques ajustements nécessaires, la DG TRAD a commencé à recevoir des documents convertis en XML de bonne qualité en novembre 2016.

L'adaptation nécessaire de **CAT4TRAD pour les traducteurs externes** a commencé et la phase pilote de ce projet est prévue pour la mi-2017.

Le format XML étant universel, une partie de la chaîne de production e-Parliament a pu être mise au service de la traduction, dans CAT4TRAD, des textes de **Ma Maison de l'histoire européenne** au format XML4EP.

2.1.2. Optimisation du flux de travail et des processus d'externalisation

L'unité de la traduction externe a entamé en 2016 un **passage en revue interne de l'externalisation**, dont une analyse de l'organisation des appels d'offres, de la rédaction des documents d'appel d'offres, des avantages et inconvénients du système actuel de contrats-cadres principal et secondaire et des mécanismes de contrôle de la qualité existants.

Dans ce contexte, l'unité a commencé à analyser les méthodes de travail dans le domaine de l'externalisation qui ont cours dans les autres institutions et organes de l'Union. Elle a également organisé, en 2016, plusieurs visites chez les prestataires les mieux notés en matière de qualité et de respect des délais, afin de recenser les processus qui étayent la bonne application des contrats-cadres avec le Parlement européen.

Cette démarche se poursuit en 2017 et comprend en outre la mise en place imminente d'un groupe de travail sur l'externalisation.

L'unité continue de contrôler attentivement la **qualité des traductions externes** en nouant des liens plus étroits avec les unités linguistiques. Elle a préparé un rapport d'examen à

mi-parcours évaluant la qualité de chaque prestataire externe. Ses conclusions ont permis de prendre les mesures qui s'imposaient pour remédier aux problèmes de qualité.

Ainsi, trois contrats (pour le français, l'italien et le bulgare) ont été résiliés en 2016 au motif de la qualité insuffisante des travaux du prestataire. De nouveaux contrats principaux ont ensuite été conclus pour ces trois langues avec le premier prestataire secondaire. En outre, l'unité de la traduction externe, en coopération avec les unités linguistiques concernées, continue de contrôler de près la qualité des travaux des prestataires principaux italien, danois, allemand, espagnol et estonien.

Comme prévu lors des appels d'offres de 2015, l'unité a organisé deux **séances de présentation** obligatoires pour l'ensemble des prestataires principaux, auxquelles les prestataires secondaires avaient eux aussi la possibilité d'assister. L'objectif de ces séances était de fournir aux prestataires les informations nécessaires sur tous les aspects de l'exécution du contrat afin de faciliter celle-ci et d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Selon les recommandations élaborées et appliquées par l'unité, il faut accorder la priorité, en matière de **gestion d'un nouveau contrat d'externalisation**, au cours de la première phase, à un contrôle intensif, à des commentaires informels et à une communication efficace entre l'unité linguistique et son prestataire.

En ce qui concerne le contrôle de la qualité des **traductions de langues autres que les langues officielles**, l'unité de la traduction externe a présenté une proposition de révision des procédures de travail pour les traductions à partir de langues non officielles et vers celles-ci, qu'elles soient effectuées en interne ou en externe, pour les documents non-UE, assortie de propositions quant au rôle de chaque acteur au sein du circuit. Cette proposition comprend une procédure de contrôle systématique des traductions externes pour vérifier leur conformité aux faits.

Enfin, l'unité de la traduction externe a présenté à la hiérarchie une proposition de modification de la procédure de contrôle permettant de renforcer le contrôle de **conformité aux faits** aux fins de l'approbation des dépenses pour les traductions externes au titre des contrats-cadres.

2.1.3. Réexamen de la gestion de la demande de traduction au sein du Parlement

En novembre 2016 a été créé un **groupe de travail sur la rationalisation du flux de travail de traduction**, chargé de présenter des propositions de modifications en vue d'améliorer les services prestés ainsi que de rationaliser les méthodes de travail au sein de la DG. Le groupe de travail proposera, entre autres, des modifications du code de conduite du multilinguisme.

2.1.4. La qualité dans le cadre de l'optimisation des ressources de traduction

Les documents doivent respecter certains critères techniques pour pouvoir être traités avec les outils modernes de traduction assistée par ordinateur. Un **service de vérification de la conformité technique (TCC)** a donc été créé au sein de l'unité Euramis/PreTrad en janvier 2015 pour une période d'essai. Son but est d'améliorer la qualité technique de certains originaux pour qu'ils puissent être traités avec les outils informatiques d'aide à la traduction. L'existence de ce service permet également de gagner du temps lors du traitement des demandes de traduction, puisque tout problème repéré est corrigé une seule

fois, de manière centralisée, au lieu d'une fois par unité linguistique. Les originaux améliorés sont transmis aux demandeurs par le Planning et retournent dans la chaîne de production afin de pouvoir être réutilisés pour tout document ultérieur fondé sur ces originaux. La période d'essai ayant prouvé l'utilité d'un tel service, la DG TRAD compte le rendre permanent.

L'unité Euramis/PreTrad a en outre publié une deuxième version du vade mecum de la DG TRAD à l'intention des auteurs et services demandeurs en janvier 2016 et lancé une **campagne de sensibilisation à l'intention des auteurs** de la DG IPOL, de la DG EXPO, du secrétariat du Bureau et de la DG COMM.

Le **service de coordination de la qualité** a consolidé son rôle au sein de la DG TRAD et en matière de relations avec les services demandeurs en améliorant l'efficacité des procédures liées aux questions sur les originaux, aux commentaires sur les traductions et aux demandes de correction ainsi qu'en faisant connaître son existence.

En 2016, la DG TRAD a adapté sa **politique de qualité** pour y inclure des lignes directrices plus détaillées à l'intention des traducteurs, qui portent sur les exigences en matière de qualité pour certains types de documents et sont conformes aux normes du secteur (normes ISO, normes européennes des services de traduction). La coopération interinstitutionnelle se poursuit dans le but de définir des éléments communs. La DG TRAD a également revu les principes d'évaluation appliqués en son sein aux traductions tant externes qu'internes dans le but d'harmoniser la méthode et d'améliorer la qualité et la cohérence des évaluations.

L'**accord de niveau de service avec la DG PRES** signé le 12 décembre 2016 vise quant à lui à revoir et codifier les pratiques et accords existants tout en envisageant d'autres formes de collaboration. L'un des éléments clés du nouvel accord est ainsi la création d'un groupe de travail interservices permanent, qui se réunira régulièrement pour contrôler la mise en application de l'accord et débattre de toute question susceptible de se poser à l'avenir. La DG TRAD a en outre accepté de se charger d'une partie du travail non législatif dont s'occupait encore la DLA, ainsi que de certains travaux linguistiques liés au PV CRE. Les deux DG s'engagent à coopérer davantage dans un certain nombre de domaines, dont ceux liés aux activités des députés (questions écrites, déclarations écrites, propositions de résolution), à la formation ou à l'informatique, ainsi qu'à renforcer la collaboration entre les diverses communautés linguistiques (traducteurs et juristes-linguistes).

Un groupe de travail inter-DG prépare un **accord de niveau de service** similaire avec la **DG COMM**, dont la signature est prévue pour le début de l'année 2017, qui vise à améliorer la coopération existante afin de mieux relever les défis actuels et à venir. Les 5 projets clés de communication et la Maison de l'histoire européenne illustrent bien les modalités de cette coopération, qui voit la DG TRAD fournir des services qui vont au-delà de la traduction.

2.1.5. Extension du régime du télétravail aux non-linguistes

Le télétravail occasionnel pour l'ensemble du secrétariat général du PE a permis une première extension du télétravail aux non-linguistes. La phase pilote, d'une durée d'un an, a commencé en novembre 2016. Elle permettra à la DG TRAD d'analyser les expériences de télétravail tant occasionnel que structurel pour proposer des améliorations aux deux régimes d'ici la fin de l'année 2017.

2.1.6. *Autres réalisations*

Le groupe de travail sur la **coopération interinstitutionnelle dans le cadre de la procédure législative ordinaire**, créé sous les auspices du comité exécutif sur la traduction, a continué le projet pilote dans le cadre duquel des traducteurs de la Commission, du Conseil et du Parlement travaillent de concert sur deux dossiers relevant de la procédure législative ordinaire. Cela permet de recenser d'éventuelles lacunes, redondances ou divergences de procédures dans le processus de traduction en vue d'une rationalisation ultérieure et de la création éventuelle d'une nouvelle plateforme de communication. Sont concernées les unités danoise, allemande, lituanienne et portugaise.

À la mi-2016, la DG TRAD a commencé à participer, aux côtés de la DG EPRS, au projet **Ma Maison de l'histoire européenne**, site web participatif destiné à recueillir des témoignages de citoyens qui sera hébergé sur une plateforme du Parlement européen. Les tâches liées au site comprennent la traduction en langue anglaise des contributions et la lecture de toutes les contributions avant leur publication afin d'éviter, notamment, les propos haineux. La DG TRAD a nommé un coordinateur pour ce dossier et les modérateurs principaux de toutes les unités linguistiques ont participé aux premiers tests en décembre 2016.

Des mesures spécifiques ont été prises au cours du second semestre 2016 pour préparer et assurer la mise en œuvre en bonne et due forme du règlement (UE, Euratom) 2015/2264 du Conseil prorogeant et supprimant progressivement les mesures dérogatoires temporaires relatives à l'**irlandais** au sein du Parlement. En prévision de l'augmentation de la charge de travail attendue à compter du 1^{er} janvier 2017, lorsque la dérogation commencera à être levée, la direction générale de la traduction a lancé, en mai 2016, un appel à manifestation d'intérêt afin de recruter des agents temporaires en attendant les résultats des concours EPSO pour traducteurs et assistants de traduction. À l'automne 2016, huit nouveaux traducteurs contractuels (groupe de fonctions IV) et deux assistants supplémentaires (groupe de fonctions II) avaient été engagés. La DG TRAD a mené plusieurs campagnes de sensibilisation dans le cadre du plan d'action interinstitutionnel de mise en application du règlement 2015/2264. Ces campagnes ont permis entre autres de diffuser des informations sur les concours et les postes vacants et de promouvoir le Luxembourg comme un lieu de vie et de travail agréable.

Enfin, de **nouvelles règles de comptage des pages**, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016, permettent désormais d'avoir une idée plus fidèle de la charge de travail réelle au sein de la DG. La production de la DG TRAD se comprend désormais comme le nombre total de pages nettes/brutes produites par la DG TRAD, y compris les tâches de vérification rédactionnelle et de révision et les autres tâches assimilées à la révision (mise en forme, transcription du compte rendu in extenso) demandées via Gepro+.

2.2. Ressources humaines de la DG

2.2.1. Tableau des effectifs

	at 1.1.2015				at 1.1.2016			
	AD	AST	AST/SC	Total	AD	AST	AST/SC	Total
Permanent posts	755	423	1	1179	755	412	4	1171
Temporary posts	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	755	423	1	1179	755	412	4	1171

2.2.2. Effectifs au 31.12.2016

	AD	AST	AST/SC	Total	ETP
Officials	695	340	10	1045	928
Temporary staff	33	43	0	76	70
- in temporary posts	6	28		34	
- in permanent posts				0	
- to offset part-time working	27	15		42	
Temporary staff				51	46,3
END				0	
Agency staff					
Total				1172	1044,3

À la suite de l'accord conclu avec le Secrétaire général en octobre 2015 dans le but de revoir le nombre et les qualifications des assistants de traduction, la DG TRAD a commencé à préparer un projet d'avis de concours pour des concours de correcteurs. L'EPSO n'a malheureusement pas pu les organiser en 2016 à cause des arrêts rendus par la Cour de justice sur le régime linguistique de l'ensemble des concours EPSO. Le but est maintenant de publier ces concours au premier semestre 2017.

Tout comme les autres DG du Parlement, la DG TRAD, conformément aux décisions applicables, poursuit la réduction de ses effectifs. Tout d'abord, dans le cadre de l'objectif de réduction de 6 % des postes visé par le statut des fonctionnaires de 2014 et fixé par les autorités budgétaires, la DG a répertorié 75 postes à supprimer sur la période 2013-2018. 8 postes ont ainsi été supprimés en 2016. Par ailleurs, 15 postes vacants ont été cédés aux groupes politiques à compter du 1^{er} janvier 2017.

De façon plus générale, la DG TRAD a poursuivi l'élaboration d'une méthode de gestion moderne et souple de son personnel, dans le respect des règles en vigueur. En témoigne le nombre relativement élevé d'agents qui ont bénéficié de détachements et de prêts temporaires au sein de la direction générale (voir point 2.4, point 8). En 2016, la DG TRAD et la DG COMM ont continué de coopérer de manière fructueuse dans les bureaux d'information, 2 collègues de la première ayant été détachés provisoirement aux Pays-Bas et en Slovaquie lors des présidences respectives. Cette coopération se poursuivra certainement en 2017.

Enfin, la DG TRAD applique avec succès le nouveau régime de télétravail occasionnel, entré en vigueur le 1^{er} novembre 2016, dont elle est convaincue qu'il permettra aux collègues de mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

2.3. Exécution budgétaire 2016

2.3.1. Crédits finaux et crédits initiaux

Dans le budget initial de la DG TRAD pour 2016, les crédits autorisés totalisaient 14 167 000 EUR, soit une diminution de 880 000 EUR (-5,85 %) par rapport au budget initial de 2015, qui s'élevait à 15 047 000 EUR.

2103-18-03: en mars 2016, un virement de 31 500 EUR a été réalisé à partir du sous-poste 2103-18-01 pour financer la participation du PE à un projet interinstitutionnel, intitulé «Communication Solution».

2105-18: en septembre 2016, un virement de 600 000 EUR a été réalisé à partir des sous-postes 2105-01, 2105-02 et 2105-05 à la suite de décisions raccourcissant les délais de réalisation de certaines composantes d'e-Parliament (SCHED, vérification rédactionnelle, QP) et demandant leur intégration à l'outil de traduction de la DG TRAD (CAT4TRAD).

2.3.2. Crédits finaux et crédits engagés

Au 31 décembre 2016, les crédits finaux s'élevaient à un montant total de 13 193 125 EUR, tandis que le total des engagements affichait 12 696 114 EUR, soit 96 % des crédits finaux.

Ligne budgétaire	Déficits (-) / excédents (+) éventuels	Observations
1420-00	+ 1.500.000	L'excédent s'explique, d'un côté, par une exécution budgétaire moindre due à la piètre qualité de certains nouveaux contrats et à une approche plus conservatrice vis-à-vis de l'externalisation et, de l'autre, par les nouveaux prix, plus bas, appliqués dans le cadre de ces contrats.
1404-02	+ 60.000	L'excédent de 60 000 EUR fin 2016 s'explique principalement par l'impossibilité de recruter 15 stagiaires supplémentaires au premier semestre 2016 en raison de restrictions budgétaires en début d'année (engagements jusqu'à 25 % de l'année précédente).
3220-10	+13.875	L'achat d'un grand nombre de livres et de

		dictionnaires au cours des années précédentes signifie que les bibliothèques des unités linguistiques étaient déjà bien fournies. La baisse des dépenses liées au renouvellement annuel a permis de réaffecter 13 875 EUR.
Total	1.573.875	

2.3.3. Crédits engagés et paiements effectués

Au 31 décembre 2016, les engagements atteignaient un montant total de 13 052 800 EUR; le total des paiements se chiffrait à 8 917 562 EUR, soit 68 % de tous les engagements contractés.

2.3.4. Utilisation des reports automatiques et non automatiques de 2015 à 2016

Les crédits reportés automatiquement à l'exercice 2016 ont atteint 3 347 854 EUR. Au 31 décembre 2016, les paiements s'élevaient à 3 302 698 EUR, soit 99 % des crédits reportés de la direction générale en 2015-2016.

2.3.5. Utilisation des crédits correspondant à des recettes affectées

2.3.5.1 Situation des crédits de dépenses spécifiques/RA

2.3.5.2 Situation des crédits reportés sur dépenses spécifiques/RA

Les recettes affectées disponibles en 2016 ont atteint 54 572 EUR. Les recettes affectées reportées des exercices précédents se montaient à 54 572 EUR également.

2.4. Résultats obtenus

1. Nombre de pages produites (en interne/en externe):
2. Nombre de pages traduites pour le CRE:

Pages produites du 1 ^{er} janvier au 31 décembre		
	2016	2015
Pages int.	1.414.545,92	1.288.137,75
Docs int.	209.981	194.324
Pages ext.	523.551,01	506.516,91
Docs ext.	17.527	19.572
Total de pages	1.938.096,93	1.794.654,66
% pages int.	72,99%	71,78%
% pages ext.	27,01%	28,22%
Pages CRE	44.967,42	0
Docs CRE	1.043	0
Total général	1.983.064,35	1.794.654,66

Compte tenu des nouvelles règles de comptage des pages, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016, la définition de la production a changé. La production de la DG TRAD se comprend désormais comme le nombre total de pages nettes/brutes produites par la DG TRAD, y compris les tâches de vérification rédactionnelle et de révision et les autres tâches assimilées à la révision (mise en forme, transcription du compte rendu in extenso) demandées via Gepro+, ce qui permet de se faire une idée plus fidèle de la charge de travail réelle. En outre, le nombre minimum de pages pour un texte a été porté à 0,5 au lieu de 0,2 (sauf pour les modifications).

Toutes ces modifications rendent impossible une comparaison directe des chiffres de 2016 et de ceux de l'année précédente. En effet, près de la moitié de l'augmentation de la production d'une année à l'autre s'explique par la redéfinition de la production. La majeure partie concerne la transcription du compte rendu in extenso (vérification du CRE: quelque 45 000 pages) et la production de l'unité de vérification rédactionnelle (près de 18 000 pages).

3. Respect des délais par les demandeurs (code de conduite)

Taux de conformité annuel

2016: %	85,69
2015: %	81,79

En contrôlant la mise en œuvre du **code de conduite du multilinguisme**, la DG TRAD continue de mesurer, au regard des taux enregistrés, le respect par ses clients des délais prévus.

4. Rapports sur les indicateurs clés de performance (ICP)

À l'issue d'une phase pilote, neuf indicateurs clés de performance (ICP) ont été soumis au personnel de l'encadrement moyen et supérieur à partir d'octobre 2014, ainsi qu'un tableau de bord au niveau de la DG et un au niveau de chaque unité linguistique.

Étant donné que les nouvelles règles de comptage des pages applicables depuis janvier 2016 prévoient que la production correspond désormais au nombre total de pages nettes/brutes produites par la DG TRAD, y compris la vérification et la révision, et les autres tâches assimilées à la révision (mise-en-forme, transcription du compte rendu in extenso) demandées via Gepro+, l'unité de vérification rédactionnelle a donc été intégrée dans les ICP demande/capacité, production interne/capacité et production/demande.

Par ailleurs, depuis janvier 2016, la définition de la capacité a été mise à jour. Avant 2016, elle était basée sur le nombre de postes de traducteurs «occupés», à savoir le nombre de fonctionnaires AD et agents temporaires AD sur poste permanent, à l'exclusion du chef d'unité et du coordinateur qualité. La nouvelle définition de la capacité se fonde à présent sur le nombre de traducteurs ETP (toujours à l'exception du chef d'unité et du coordinateur qualité). Les autres paramètres de la définition de la capacité demeurent inchangés: elle se fonde toujours sur 199 jours ouvrés effectifs et 8 pages nettes par jour.

En raison des changements intervenus dans les règles de comptage des pages et la définition de la capacité, les résultats de 2016 ne sont pas directement comparables avec les résultats de 2015 correspondants. Plus particulièrement, un tiers environ de l'augmentation de la note pour les ICP 3 et ICP 4 entre 2015 et 2016 s'explique par l'adoption des nouvelles règles de comptage des pages, environ un tiers s'explique par le passage aux ETP pour la capacité de traduction, et le tiers restant est dû à l'augmentation classique de la demande de traduction après la première année du cycle législatif.

ICP 1 – Traductions en retard

Nombre de traductions sorties après le délai négocié par rapport au nombre total de traductions, en tenant compte d'une marge technique de 30 minutes. L'objectif est un maximum de 5 %.

Année	% interne	% externe
2016	2,1	2,4
2015	2,6	1,5

ICP 2 – Coût moyen par page

Coût d'une page interne et d'une page externe pour chaque langue cible. Cet ICP se fonde sur le modèle interinstitutionnel de comptage des coûts KIAPI. Il n'y a pas d'objectif spécifique pour cet ICP. Il fournit une tendance pour les prochains résultats KIAPI.

Année	Interne	Externe
2016	155,75	78,54
2015	166,57	85,50

ICP 3 – Rapport production interne/capacité

Rapport entre la production en pages nettes et la capacité de chaque unité linguistique, qui correspond à la multiplication du nombre d'effectifs de chaque unité par le nombre de pages nettes par an. La définition du personnel pour 2015 comprend les traducteurs AD et les agents temporaires AD sur poste permanent, tandis que la définition de la capacité mise à jour pour 2016 est fondé sur le nombre d'ETP AD. Les deux définitions de la capacité excluent les chefs d'unité et coordinateurs qualité et se fondent sur une estimation de 199 jours ouvrés effectifs et un maximum de 8 pages nettes par jour. La production pour 2016 comprend également la vérification et la révision et les autres tâches assimilées à la révision (mise en forme, transcription du compte rendu in extenso) demandées via Gepro+ selon les nouvelles règles de comptage des pages. L'objectif pour cet ICP est de 100%.

Année	% interne
2016	100,5
2015	84,7

ICP 4 – Rapport demande interne/capacité

Rapport entre le volume de la demande en pages nettes et la capacité de chaque unité linguistique, qui correspond à la multiplication du nombre des effectifs de chaque unité par le nombre de pages nettes par an. La définition du personnel pour 2015 comprend les traducteurs AD et les agents temporaires AD sur poste permanent, tandis que la définition de la capacité mise à jour pour 2016 est fondé sur le nombre d'ETP AD. Les deux définitions de la capacité excluent les chefs d'unité et coordinateurs qualité et se fondent sur une estimation de 199 jours ouvrés effectifs et un maximum de 8 pages nettes par jour. L'objectif pour cet ICP est de 100%.

Année	% interne
2016	100,2
2015	84,8

ICP 5 – Rapport production/demande

Rapport entre la production et le volume de la demande en pages nettes. L'objectif est de déterminer si la production est en équilibre avec la demande. L'objectif se situe dans une fourchette de 98 à 102 %.

Année	% interne	% externe
2016	100,2	100,1
2015	99,9	99,8

ICP 6 – Taux d'externalisation

Taux d'externalisation effectif, autrement dit le nombre de pages externalisées par rapport à la production totale. Pour 2016, selon les nouvelles règles de comptage des pages, il comprend également la vérification et la révision ou les autres tâches assimilées à la révision (mise-en-forme, transcription du compte rendu in extenso) demandées via Gepro+; l'unité de vérification rédactionnelle est exclue de cet ICP. Le taux annuel

moyen d'externalisation visé est de moins de 30 %, mais les fluctuations saisonnières sont normales pour équilibrer la charge de travail interne.

Année	% total
2016	26,0
2015	27,4

ICP 7 – Respect mutuel du code de conduite

Pourcentage de traductions sorties dans les délais pour les clients ayant respecté le code de conduite. Cet ICP s'applique uniquement aux documents visés par l'article 10, paragraphes 1 et 2, du code de conduite du multilinguisme. L'objectif pour cet ICP est un minimum de 98 %.

Année	% interne	% externe
2016	97,6	97,8
2015	97,0	99,1

ICP 8 – Respect du code de conduite par la DG TRAD lorsque les clients ont enfreint le code

Pourcentage de traductions sorties dans les délais pour les clients ayant enfreint le code de conduite. Cet ICP s'applique uniquement aux documents visés par l'article 10, paragraphes 1 et 2, du code de conduite du multilinguisme. L'objectif pour cet ICP est un minimum de 98 %.

Année	% interne	% externe
2016	97,4	93,4
2015	96,8	98,1

ICP 9 – Absentéisme

L'ICP sur l'absentéisme compare le nombre de jours d'arrêt maladie, certifiés ou non, au nombre de jours ouvrables par unité ou par service au cours d'une période donnée. Les missions, les congés annuels, les heures supplémentaires et le travail supplémentaire n'entrent pas en ligne de compte. L'objectif est un maximum de 5 %.

Année	% interne
2016	5,0
2015	4,3

5. Contrôle de la qualité des traductions externalisées jusqu'au 31 décembre 2016

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2015.)

1. Nombre de traductions externalisées évaluées par les unités linguistiques: 560 (632)
2. Nombre de traductions externalisées jugées inacceptables: 286 (87)
3. Nombre de lettres d'avertissement envoyées concernant toutes les traductions: 109 (39)
4. Nombre de pénalités financières imposées: 395, dont 206 pour qualité inacceptable et 189 pour retard de livraison (140)
5. Nombre de réunions organisées avec les contractants extérieurs: 13 (2)

- Séminaires (séances de présentation pour les nouveaux contrats) avec les contractants extérieurs: 6 (0)

6. Planning

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2015.)

- Nombre de demandes de traduction traitées (nombre de fdr créées): 27 407 (34 099)

7. Service de coordination de la qualité

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2015.)

7.1. Réclamations et commentaires

En 2016 (de janvier à novembre), le service de coordination de la qualité a traité au total 1 949¹ (2 331) requêtes, dont 890 (839) concernaient des traductions et 1 059 (1 492) des originaux. En outre, le service a pris en charge d'autres questions, notamment la notification de problèmes dans les traductions de la Commission, des problèmes liés aux titres ITER ou encore des problèmes relatifs aux projets de traduction en cours. Le service a aussi traité 3 692 (3 327) demandes de remplacement de traductions déjà livrées par de nouvelles versions corrigées.

- Nombre de commentaires au sujet des traductions: 890 (839)
- Nombre de commentaires au sujet des originaux: 1 059 (1 492)

7.2. Contrôle central de la qualité des traductions

Au cours de la période couverte par le présent rapport, 1 790 (1 561) échantillons de traduction ont fait l'objet de contrôles aléatoires². Sur l'ensemble de ces traductions, 43 (soit 2,4%) ont été jugées inacceptables. En 2015, la part des échantillons inacceptable s'élevait à 3 %.

- Nombre d'échantillons de traduction évalués: 1 790 (1 561)
- Nombre de traductions jugées inacceptables: 43 (46)

8. Indicateurs de la gestion des ressources humaines

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2015.)

1.

Nombre de recrutements:

Personnel	Recrutements 2015	Recrutements 2016	Renouvellements 2015	Renouvellements 2016
Fonctionnaires	62	33		
Temporaires	24	10	64	43
Contractuels	37	32	44	45

2. Part du personnel bénéficiant de mesures visant à assurer un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée (travail à temps partiel, congé sans solde,

¹ Ce chiffre pour 2016 exclut les données de décembre 2016, qui ne sont pas encore disponibles. Le chiffre entre parenthèses pour 2015 porte sur l'ensemble de l'année.

² Les contrôles réalisés en octobre, en novembre et en décembre ne sont pas inclus ici, car les résultats ne sont pas encore disponibles. C'est le cas pour les chiffres de 2016 et de 2015. Ces contrôles ont porté sur des traductions tant internes qu'externes.

congé parental ou familial et télétravail): 60% d'AD (58 %) et 45 % d'AST (45%), dont 106 (96) agents de 23 (22) unités sont des télétravailleurs structurels.

3. Nombre de détachements et de prêts temporaires: 27 (23)

4. Nombre d'agents en échange interinstitutionnel: 5 (1)

5. Nombre d'appels à manifestation d'intérêt concernant des détachements temporaires, des prêts et des échanges interinstitutionnels: 17 (10)

9. Indicateurs de la gestion des formations et des stages

Nombre de stages en 2016	Total 2016	Total 2015
Stages pour diplômés universitaires	269	288
Stages de formation (stages pour non-diplômés universitaires)	6	8
Nombre de cours de formation professionnelle 2016	Total 2016	Total 2015
a) Nombre de séminaires organisés par l'unité de la formation et des stages	45	38
b) Nombre de cours de formation destinés à l'encadrement	29	48
c) Nombre de cours de formation spécifiques	386	445
d) Coût des missions de formation externe (cours achevés uniquement)	€340.067	€344.336
e) Taux d'utilisation du budget des missions de formation (cours achevés uniquement)	92 %	81 %
f) Coût des droits d'inscription pour les cours externes*	€154.361	€168.187
g) Taux d'utilisation des droits d'inscription pour des cours externes	94 %	99 %
h) Coût des droits d'inscription pour des cours externes d'informatique	€14 263	s.o. (voir f)
i) Taux d'utilisation des droits d'inscription pour des cours externes d'informatique	83 %	s.o. (voir g)

* En 2015, la DG TRAD a bénéficié pour la première fois d'un budget global pour les droits d'inscription en externe. Cela comprend les cours de langues, les cours généraux et les cours informatiques externes.

10. Uploads Euramis

Indicateurs Euramis au 31 décembre 2016 (les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2015)

Le nombre total de segments chargés était de 14 120 662 (11 450 509).

11. Réutilisation des segments d'Euramis

Production interne	2016	2015
Pages prétraitées par SPA:	92,7 %	91,4 %
Réutilisation par rapport à la production analysée:	40,9 %	42,1 %
Réutilisation possible par rapport à la production interne totale:	36,5 %	37,7 %
Réutilisation comptabilisée par rapport à la production interne totale:	32,5 %	29,9 %

Production externe	2016	2015
Pages prétraitées par SPA:	99,8 %	97,0 %
Réutilisation par rapport à la production analysée:	40,4 %	39,6 %
Réutilisation possible par rapport à la production externe totale:	40,5 %	38,7 %
Réutilisation comptabilisée par rapport à la production externe totale:	35,5 %	32,2 %

Les taux potentiels de réutilisation se fondent sur des calculs automatisés de SPA. Les taux de réutilisation comptabilisés sont calculés par l'unité Planning, soit en raison des règles relatives au décompte des pages, soit en raison du retard du décompte SPA.

12. Indicateurs liés à la terminologie

Statistiques des activités du Parlement liées à IATE (groupe interinstitutionnel de gestion de IATE):

Tous les mouvements dans IATE	2016	2015
Utilisateurs (traducteurs)	44.341	36.068
Équipe centrale (équipe TermCoord)	22.571*	62.339
Équipe support et développement IATE	2.128	2.161
Total	69.040	100.568

* La grande différence entre les chiffres de 2015 et 2016 est due à des suppressions d'ensembles d'éléments anciens effectuées l'année précédente, ce qui n'a pas été le cas cette année. Cette situation se reflète également dans la production globale.

Nombre de recherches dans la base de données interne IATE au Parlement: 4 688 499 (4 609 452)

Participation des traducteurs et des terminologues aux formations IATE et sur la terminologie:

- Formations de base: 32 (33)
- Formations avancées: 10 (13)
- Certification avancée ECQA en gestion terminologique: 3 (7)

2.4.1. Autres résultats obtenus en lien avec les objectifs en matière d'informatique

Le dossier relatif à l'accès des traducteurs externes à CAT4TRAD et à **Fluid+** a été accepté en 2014. À la fin de 2015, la phase I de Fluid + (gestion des contrats avec les agences externes) a été mise en production et, en 2016, elle a été testée avec succès par le service de sécurité de la DG ITEC. L'ouverture de Fluid + à des agences externes se fera progressivement, en tenant compte de l'évolution de l'infrastructure du PE. En parallèle, la phase II de Fluid+ (attribution des traductions) a été analysée et un contrat externe de développement a été signé. En outre, la couche de communication entre CAT4TRAD et Fluid + a été mise au point afin de contrôler l'accès des traducteurs externes à ces applications. L'ouverture de CAT4TRAD aux traducteurs externes dans la phase pilote est prévue pour la mi-2017.

En raison du degré élevé d'adaptation de Studio aux besoins du PE, la **migration vers la nouvelle version, Studio 2015**, a nécessité des efforts considérables pour les unités horizontales (DAS, ITS, PreTrad, formation), pour le groupe d'utilisateurs et les testeurs dans les unités linguistiques en 2016. Des problèmes techniques sont apparus en particulier dans le domaine de l'automatisation des paquets Studio et ont nécessité des développements, notamment en termes d'amélioration de la performance. L'adaptation et la maintenance évolutive des plugins de Studio ont été réduites à un minimum.

La DG TRAD a décidé de **déclasser le logiciel Translator's Workbench (TWB)** à compter du 1^{er} avril 2016 en raison du déploiement progressif de CAT4TRAD et de Studio 2015, et de l'absence de développement et de soutien technique de son vendeur (SDL).

L'analyse des besoins opérationnels des outils de TAO a débouché sur la définition d'un niveau commun de services pour les deux outils de TAO afin de garantir la cohérence du comportement des applications et de faciliter le travail des traducteurs. Ce projet, baptisé **SOCRATES**, est un ensemble de services. La migration de Fullcat, le serveur de mémoires de traduction, a débuté et un nouvel index a été créé pour les mémoires de traduction automatique. Un nouveau service, appelé contrôle de qualité des originaux (CQO), a été mis au point, ainsi qu'un nouveau détecteur de langue et des services de comptage de pages. Ces services seront utilisés dans la chaîne e-Parliament en vue d'améliorer la qualité technique des originaux des documents législatifs.

La nouvelle application **SIRIUS** a remplacé l'application FUSE devenue obsolète. Elle gère efficacement les métadonnées destinées au prétraitement et remplacera également l'indexeur de texte intégral FullDoc en 2017: la décision de déclasser FullDoc a été prise en décembre 2016.

L'**espace collaboratif**, initialement prévu dans SharePoint, a été supprimé pour des raisons techniques.

L'application **Plato**, consacrée aux prévisions de production, a été migrée vers Business Intelligence pour la partie rapports et vers Sirius pour la partie gestion des données. Plato sera déclassée en 2017.

La Commission européenne met son service de traduction automatique (service MT) à la disposition des institutions participantes, dont le Parlement européen, depuis juillet 2013. Le service MT@EC est sans cesse amélioré, et les efforts actuels de développement menés par la Commission ont pour but d'améliorer la qualité, l'exploitabilité et l'accessibilité des résultats. L'intégration du service MT de la Commission au flux de travail de la DG TRAD a commencé avec l'élaboration d'un module spécial de SPA +, consacré à l'automatisation de la traduction des originaux par MT@EC. Les adaptations de Studio et de CAT4TRAD sont prévues au début de l'année 2017. L'automatisation complète du service est également prévue pour le printemps 2017.

Après une période d'essai et une phase pilote, l'outil terminologique incorporé dans Studio a été choisi pour **l'intégration de la terminologie IATE dans Studio**.

3. ÉVALUATION ET EFFICACITÉ DU CONTRÔLE INTERNE, Y COMPRIS UNE ÉVALUATION GLOBALE DU RAPPORT COÛT-EFFICACITÉ DES CONTRÔLES (ART 66, PAR. 9, RF)

En 2016, la DG TRAD a franchi une étape importante vers la mise en place d'un système de contrôle interne cohérent et continu. En réaction à la décision du Bureau en la matière, la DG a lancé un processus qui réalisera une transformation en profondeur du contrôle interne.

La méthodologie de contrôle interne repose sur trois piliers:

- parties prenantes
- contenu
- résultats

Sous la coordination de l'unité Gestion des ressources financières et contrôles, les parties prenantes de chacune des 16 normes de contrôle, nommées par le directeur général, surveilleront en permanence le respect de la légalité de toute activité au sein de la DG.

L'unité Gestion des ressources financières et contrôles supervisera la mise en œuvre globale des nouvelles normes de contrôle et fournira des informations et une assistance aux parties prenantes ou à toute autre personne participant au contrôle interne. La méthodologie et les bonnes pratiques élaborées dans le cadre des différentes normes de contrôle seront rassemblés dans un document unique, qui pourrait servir de vade-mecum.

Les résultats du contrôle interne sont évalués annuellement afin de suivre son évolution et de servir de base à l'évaluation future des mesures à prendre.

4. CONCLUSION

La DG TRAD, éminent service de traduction à la pointe du progrès, qui fournit des traductions multilingues de qualité en toute efficacité, s'efforce toujours de répondre avec professionnalisme aux besoins des demandeurs. Pour ce faire, elle agit selon le principe du multilinguisme complet efficace dans l'utilisation des ressources, tel que décrit dans le cadre d'exécution stratégique de la DG TRAD.

En 2016, la DG TRAD a continué à participer activement au programme e-Parliament en poursuivant le développement de son logiciel de traduction CAT4TRAD, qui est intégré à la série d'applications e-Parliament. Le format XML étant universel, une partie de la chaîne de production e-Parliament a pu être mise au service de la traduction, dans CAT4TRAD, des textes de Ma Maison de l'histoire européenne au format XML4EP. La DG TRAD a décidé de déclasser le logiciel Translator's Workbench (TWB) à compter du 1^{er} avril 2016 en raison du déploiement progressif de CAT4TRAD et de Studio 2015. Le développement de CAT4TRAD se poursuit et, à l'avenir, ce logiciel sera le principal outil de traduction assistée par ordinateur, tant en interne qu'en externe.

Dans le domaine de la qualité, la DG TRAD a adapté sa politique de qualité pour y inclure des lignes directrices plus détaillées à l'intention des traducteurs, qui portent sur les exigences en matière de qualité pour certains types de documents et sont conformes aux normes du secteur. En outre, elle a entamé un passage en revue interne de l'externalisation, dont une analyse de l'organisation des appels d'offres, de la rédaction des documents d'appel d'offres, des avantages et inconvénients du système actuel de contrats-cadres principal et secondaire et des mécanismes de contrôle de la qualité existants.

La DG TRAD a poursuivi ses initiatives de coopération au sein du Parlement et au niveau interinstitutionnel. La collaboration au sein de la chaîne législative est en évolution constante, comme en témoigne la participation active de la DG TRAD au projet pilote sur la coopération interinstitutionnelle concernant la procédure législative ordinaire. Un accord de niveau de service a été signé avec la DG PRES en 2016 et un accord de niveau de service sera conclu avec la DG COMM au début de l'année 2017.

Une analyse approfondie du processus de gestion des risques a été menée en 2016. Elle s'est accompagnée d'un élargissement des parties prenantes dans le domaine de la gestion des risques de la DG.

En 2016, le rapport production interne/capacité a atteint 100,5 % (objectif de 100 %). Le taux d'externalisation a été de 26% (28% en 2015). Tous les indicateurs clés de performance continuent de faire l'objet d'un contrôle du point de vue de la conformité avec le code de conduite du multilinguisme, du respect des délais et de l'utilisation des capacités internes et des ressources externes.

Les résultats de la DG TRAD témoignent de gains d'efficacité ainsi que d'autres évolutions qui sont moins tangibles mais tout aussi essentielles pour le principe du multilinguisme: affirmation par la DG TRAD de son rôle d'autorité linguistique du Parlement européen, gestion de l'ensemble des commentaires et des plaintes, mise en place de procédures fiables et rationalisées de contrôle de la qualité pour toutes les langues, aide en matière de rédaction et de mise en forme des textes non législatifs et compilation de la terminologie adéquate pour une meilleure législation, tout cela dans le droit fil de la mission principale de la DG TRAD, qui est de produire une législation multilingue au moyen de la traduction.

5. DÉCLARATION DE L'ORDONNATEUR DÉLÉGUÉ

Je soussigné,

directeur général de la direction générale de la traduction,

déclare par la présente, en ma qualité d'ordonnateur délégué, avoir l'assurance raisonnable que:

- a) les informations contenues dans le rapport donnent une image fidèle de la situation;
- b) les ressources affectées aux activités décrites dans le rapport ont été utilisées aux fins prévues et conformément au principe de bonne gestion financière;
- c) les procédures de contrôle mises en place donnent les garanties nécessaires quant à la légalité et à la régularité des opérations sous-jacentes.

Cette assurance raisonnable se fonde sur mon propre jugement et sur les éléments d'information à ma disposition, comme, par exemple, les résultats de l'autoévaluation, des contrôles ex post et des observations du service d'audit interne ainsi que les enseignements retirés des rapports de la Cour des comptes relatifs aux exercices antérieurs à celui de la présente déclaration.

Je confirme en outre n'avoir connaissance d'aucun fait non signalé dans le présent rapport susceptible de nuire aux intérêts de l'institution.

Fait à Luxembourg, le

Valter MAVRI

6. ANNEXES

6.1. Relevés d'exécution budgétaire 2016

- 6.1.1. *Crédits de l'exercice courant*
- 6.1.2. *Crédits reportés automatiquement*
- 6.1.3. *Crédits non automatiquement reportés (nature 6)*
- 6.1.4. *Crédits de dépenses spécifiques*
- 6.1.5. *Crédits reportés de dépenses spécifiques/recettes affectées (RA)*
- 6.1.6. *Engagements reportés de dépenses spécifiques/recettes affectées (RA)*
- 6.1.7. *Recettes*
- 6.1.8. *Crédits de dépenses spécifiques (nature 9)*

Poste	Intitulé	Crédits Initiaux	Virements + Budg. Suppl.	Crédits Actuels	Engagements Contractés	% Util.	Paiements Effectués	Soldes des Engag. E.C.	Crédits Disponibles
01...									
014..									
0140.									
01404									
01404-02	STAGES REMUNERES ET NON REMUNERES DE TRADUCTEURS	1.165.000,00	60.000,00-	1.105.000,00	1.105.000,00	100,00	1.079.328,55	25.671,45	0,00
0142.									
01420	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES								
01420-00	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES	8.890.000,00	1.500.000,00-	7.390.000,00	6.917.291,98	93,60	5.868.340,42	1.048.951,56	472.708,02
	Total Chapitre 014..	10.055.000,00	1.560.000,00-	8.495.000,00	8.022.291,98	94,44	6.947.668,97	1.074.623,01	472.708,02
	Total Titre 01...	10.055.000,00	1.560.000,00-	8.495.000,00	8.022.291,98	94,44	6.947.668,97	1.074.623,01	472.708,02

Poste	Intitulé	Crédits Initiaux	Virements + Budg. Suppl.	Crédits Actuels	Engagements Contractés	% Util.	Paiements Effectués	Soldes des Engag. E.C.	Crédits Disponibles
02...									
021..									
0210.									
02103									
02103-18	INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS ACTIVITES RECURRENTES DE GESTION DES APPLICATIONS TIC - APPLICATIONS DE LA DG TRADUCTION ET SES ACTIVITES DE COOPERATIONINTERINSTITUTIONNELLE POUR LES OUTILS LINGUISTIQUES								
02103-18-01	INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS ACTIVITES RECURRENTES DE GESTION DES APPLICATIONS TIC - APPLICATIONS DE LA DG TRADUCTION ET SES ACTIVITES DE COOPERATIONINTERINSTITUTIONNELLE POUR LES OUTILS LINGUISTIQUES	2.700.000,00	31.500,00-	2.668.500,00	2.663.260,00	99,80	987.200,03	1.676.059,97	5.240,00
02103-18-02	INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS ACTIVITES RECURRENTES DE GESTION DES APPLICATIONS TIC - APPLICATIONS DE LA DG TRADUCTION ET SES ACTIVITES DE COOPERATIONINTERINSTITUTIONNELLE POUR LES OUTILS LINGUISTIQUES	600.000,00	0,00	600.000,00	589.381,23	98,23	370.392,81	218.988,42	10.618,77
02103-18-03	INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS ACTIVITES RECURRENTES DE GESTION DES APPLICATIONS TIC - APPLICATIONS DE LA DG TRADUCTION ET SES ACTIVITES DE COOPERATIONINTERINSTITUTIONNELLE POUR LES OUTILS LINGUISTIQUES	653.000,00	31.500,00	684.500,00	682.400,00	99,69	511.636,40	170.763,60	2.100,00
	Total Sous-poste 02103-18	3.953.000,00	0,00	3.953.000,00	3.935.041,23	99,55	1.869.229,24	2.065.811,99	17.958,77
02105									
02105-18	INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS - INVESTISSEMENTS EN PROJETS -TRAD-PROJETS IT DECENTRALISES	0,00	600.000,00	600.000,00	599.870,45	99,98	0,00	599.870,45	129,55
	Total Article 0210.	3.953.000,00	600.000,00	4.553.000,00	4.534.911,68	99,60	1.869.229,24	2.665.682,44	18.088,32
	Total Titre 02...	3.953.000,00	600.000,00	4.553.000,00	4.534.911,68	99,60	1.869.229,24	2.665.682,44	18.088,32

Poste	Intitulé	Crédits Initiaux	Virements + Budg. Suppl.	Crédits Actuels	Engagements Contractés	% Util.	Paiements Effectués	Soldes des Engag. E.C.	Crédits Disponibles
03...									
032..									
0322.									
03220									
03220-10	ACHATS DE LIVRES, SOUSCRIPTIONS ET AUTRES SUPPORTS DE DOCUMENTATION DESTINES AUX SERVICES LINGUISTIQUES-TRADUCTION ET TERMINOLOGIE	102.000,00	13.875,00-	88.125,00	86.013,40	97,60	73.939,72	12.073,68	2.111,60
0324.									
03245									
03245-05	ORGANISATION DE COLLOQUES, SEMINAIRES ET ACTIONS CULTURELLES : PARTICIPATION DE LA DG TRADUCTION AUX FOIRES, SEMINAIRES, AUX COLLOQUES, AUX ACTIVITES CULTURELLES ET DANS LES PUBLICATIONS	57.000,00	0,00	57.000,00	52.896,88	92,80	26.724,00	26.172,88	4.103,12
	Total Chapitre 032..	159.000,00	13.875,00-	145.125,00	138.910,28	95,72	100.663,72	38.246,56	6.214,72
	Total Titre 03...	159.000,00	13.875,00-	145.125,00	138.910,28	95,72	100.663,72	38.246,56	6.214,72
	Total Global	14.167.000,00	973.875,00-	13.193.125,00	12.696.113,94	96,23	8.917.561,93	3.778.552,01	497.011,06

Poste	Intitulé	Crédits Reportés	Crédits Actuels	Engagements Contractés	Paiements Effectués	% Util.	Reste à payer	Reliquat de Conversion
01...								
014..								
0140.								
01404								
01404-02	STAGES REMUNERES ET NON REMUNERES DE TRADUCTEURS	19.244,89	19.244,89	19.244,89	17.228,49	89,52	2.016,40	0,00
0142.								
01420	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES							
01420-00	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES	895.696,86	895.696,86	895.696,86	890.874,09	99,46	4.822,77	0,00
	Total chapitre 014..	914.941,75	914.941,75	914.941,75	908.102,58	99,25	6.839,17	0,00
	Total Titre 01...	914.941,75	914.941,75	914.941,75	908.102,58	99,25	6.839,17	0,00

Poste	Intitulé	Crédits Reportés	Crédits Actuels	Engagements Contractés	Paiements Effectués	% Util.	Reste à payer	Reliquat de Conversion
02...								
021..								
0210.								
02103								
02103-18	INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS ACTIVITES RECURRENTES DE GESTION DES APPLICATIONS TIC - APPLICATIONS DE LA DG TRADUCTION ET SES ACTIVITES DE COOPERATIONINTERINSTITUTIONNELLE POUR LES OUTILS LINGUISTIQUES							
02103-18-01	INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS ACTIVITES RECURRENTES DE GESTION DES APPLICATIONS TIC - APPLICATIONS DE LA DG TRADUCTION ET SES ACTIVITES DE COOPERATIONINTERINSTITUTIONNELLE POUR LES OUTILS LINGUISTIQUES	1.843.940,51	1.843.940,51	1.843.940,51	1.843.940,51	*****	0,00	0,00
02103-18-02	INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS ACTIVITES RECURRENTES DE GESTION DES APPLICATIONS TIC - APPLICATIONS DE LA DG TRADUCTION ET SES ACTIVITES DE COOPERATIONINTERINSTITUTIONNELLE POUR LES OUTILS LINGUISTIQUES	68.989,50	68.989,50	68.989,50	60.411,00	87,57	8.578,50	0,00
02103-18-03	INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS ACTIVITES RECURRENTES DE GESTION DES APPLICATIONS TIC - APPLICATIONS DE LA DG TRADUCTION ET SES ACTIVITES DE COOPERATIONINTERINSTITUTIONNELLE POUR LES OUTILS LINGUISTIQUES	108.386,69	108.386,69	108.386,69	97.930,43	90,35	10.456,26	0,00
	Total Sous-poste 02103-18	2.021.316,70	2.021.316,70	2.021.316,70	2.002.281,94	99,06	19.034,76	0,00
02105								
02105-18	INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS - INVESTISSEMENTS EN PROJETS -TRAD-PROJETS IT DECENTRALISES	394.651,71	394.651,71	394.651,71	391.218,22	99,13	3.433,49	0,00
	Total Article 0210.	2.415.968,41	2.415.968,41	2.415.968,41	2.393.500,16	99,07	22.468,25	0,00
	Total Titre 02...	2.415.968,41	2.415.968,41	2.415.968,41	2.393.500,16	99,07	22.468,25	0,00

Poste	Intitulé	Crédits Reportés	Crédits Actuels	Engagements Contractés	Paiements Effectués	% Util.	Reste à payer	Reliquat de Conversion
03...								
032..								
0322.								
03220								
03220-10	ACHATS DE LIVRES, SOUSCRIPTIONS ET AUTRES SUPPORTS DE DOCUMENTATION DESTINES AUX SERVICES LINGUISTIQUES-TRADUCTION ET TERMINOLOGIE	16.943,90	16.943,90	16.943,90	1.094,90	6,46	15.849,00	0,00
	Total Titre 03...	16.943,90	16.943,90	16.943,90	1.094,90	6,46	15.849,00	0,00
	Total Général	3.347.854,06	3.347.854,06	3.347.854,06	3.302.697,64	98,65	45.156,42	0,00

Poste	Intitulé	Crédits Initiaux	Virements + Budg. Suppl.	Crédits Actuels	Engagements Contractés	% Util.	Paiements Effectués	Solde des Engag. E.C.	Crédits Disponibles
		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total Sous-poste	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total Poste	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total Article	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total Chapitre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total Titre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total Général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Poste	Intitulé	Virements	Crédits an. cumulés.	Crédits Actuels	Engagements Contractés	% Util.	Paiements Effectués	Solde des Engag. E.C.	Crédits Disponibles
01...	PERSONNES LIEES A L'INSTITUTION								
014..	AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES								
0142.	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES								
01420	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES								
01420-00	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES	0,00	54.571,52	54.571,52	0,00	0,00	0,00	0,00	54.571,52
	Total Titre 01...	0,00	54.571,52	54.571,52	0,00	0,00	0,00	0,00	54.571,52
	Total Global	0,00	54.571,52	54.571,52	0,00	0,00	0,00	0,00	54.571,52

Poste	Intitulé	Crédits Initiaux	Crédits Actuels	Engagements Contractés	Paiements Effectués	% Util.	Solde des Engagements	Crédits disponibles
01...	PERSONNES LIEES A L'INSTITUTION							
014..	AUTRES PERSONNELS ET PRESTATIONS EXTERNES							
0142.	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES							
01420	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES							
01420-00	SERVICES DE TRADUCTION EXTERNES	31.716,42	31.716,42	31.709,57	29.516,78	93,08	2.192,79	6,85
	Total Titre 01...	31.716,42	31.716,42	31.709,57	29.516,78	93,08	2.192,79	6,85
	Total Général	31.716,42	31.716,42	31.709,57	29.516,78	93,08	2.192,79	6,85

Poste	Intitulé	Crédits Reportés	Crédits Actuels	Engagements Contractés	Paiements Effectués	% Util.	Reste à payer
.	Total Général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Poste	Intitul�	Cr�dits Initiaux	Virements + Budg. Suppl.	Cr�dits Actuels	Engagements Contract�s	Paievements Effectu�s	Soldes des Engag. E.C.	Cr�dits Disponibles
06...								
066..								
0660.								
06600								
06600-00								
06600-00-RT	AUTRES CONTRIBUTIONS & RESTITUTIONS AFFECTEES	0,00	0,00	0,00	1,00-	0,00	1,00-	1,00
	Total Titre 06...	0,00	0,00	0,00	1,00-	0,00	1,00-	1,00
	Total G�n�ral	0,00	0,00	0,00	1,00-	0,00	1,00-	1,00

Poste	Intitulé	Crédits an.précéd	Crédits an. cumulés.	Crédits Actuels	Engagements Contractés	% Util.	Paiements Effectués	Solde des Engag. E.C.	Crédits Disponibles
	Total Général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

6.2. Rapport sur le respect des délais de paiement

Factures payées en 2016		Intérêts de retard à payer d'office (>200 EUR)	Intérêts de retard à payer à la demande (<=200 EUR)	Pas d'intérêts de retard à payer	Total
Endéans le délai	Nombre de factures	0	0	2302	2302
	Montant total des factures (EUR)	0	0	11.235.882	11.235.882
Hors délai	Nombre de factures	0	6	0	6
	Montant total des factures (EUR)	0	34.316	0	34.316
	Montant des intérêts de retard (EUR)	0	37	0	37
Nombre total de factures		0	6	2.302	2.308
Montant total des factures (EUR)		0	34.316	11.235.882	11.270.198

En 2016, la DG TRAD a enregistré 2 302 factures, dont 6 seulement ont été payées au-delà du délai de paiement ordinaire de 30 jours.

Pour 5 factures, le retard de paiement est dû à la fermeture de fin d'année (les factures ont été enregistrées le 16 décembre 2016, les opérations financières ont été clôturées le 17 décembre 2016 à 8 h 30). Les factures ont été payées en janvier 2017, immédiatement après le début du nouvel exercice.

Pour la 6^e facture, en raison de vérifications supplémentaires pour déterminer si elle était «conforme aux faits», le paiement a pris plus de temps qu'à l'ordinaire.

6.3. Liste des exceptions – dérogations à la réglementation

Liste des renoncations/annulations de créances (articles 91 et 92 des règles d'application)

Aucune dérogation ou exception aux règles n'a été enregistrée en 2016 à la DG TRAD.

6.4. Obligations contractuelles de longue durée

Contractant	Objet	Durée ⁽¹⁾		Valeur totale marché	Dépense contractuelle pour 2016	Type de renouvellement ⁽²⁾	Description des mesures de contrôle
		Contrat	Marché				
Commission européenne	Fonctions et services Euramis fournis sous la forme d'une interface web, d'un service web ou d'une application pour ordinateur	indéterminé	sans objet (accord administratif entre institutions dans le cadre du comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation)	sans objet	212 410,30 EUR	automatique, sauf préavis de 12 mois, avec effet au 1 ^{er} janvier	Pour le 31 mars de l'exercice au plus tard, les parties adoptent et signent l'accord financier annuel, basé sur les tâches et services à réaliser.
Commission européenne	Traduction automatique	indéterminé	sans objet (accord administratif entre institutions dans le cadre du comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation)	sans objet	211 724,40 EUR	automatique, sauf préavis de 12 mois, avec effet au 1 ^{er} janvier	Pour le 31 mars de l'exercice au plus tard, les parties adoptent et signent l'accord financier annuel, basé sur les tâches et services à réaliser.
Centre de traduction des organes de l'Union européenne	Base de données terminologique et site web	indéterminé	sans objet (accord administratif entre institutions dans le cadre du comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation)	sans objet	166 864,26 EUR	automatique, sauf préavis de 12 mois, avec effet au 1 ^{er} janvier	Pour le 31 mars de l'exercice au plus tard, les parties adoptent et signent l'accord financier annuel, basé sur les tâches et services à réaliser.

(1) Indiquez s'il s'agit de mois ou d'années, voire si la durée est indéterminée.

6.5. Procédures négociées exceptionnelles (articles 53, 134 et 135 des règles d'application)

Aucune procédure négociée exceptionnelle n'a été appliquée à la DG TRAD entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2016.

6.6. Résultat des évaluations ex post

Le fonctionnaire nommé à la fonction de contrôle ex post en 2012 occupait également la fonction de vérificateur ex ante à cette époque.

En vertu des dispositions de l'article 66, paragraphe 6, du nouveau règlement financier, qui indique que: «les contrôles ex ante sont effectués par des agents distincts de ceux qui sont chargés des contrôles ex post», il ne peut plus occuper le poste de contrôle ex post. Par conséquent, la nomination d'un nouveau contrôleur ex post a été reportée.

6.7. Fonctions sensibles

<i>Fonction identifiée sensible</i>	<i>Mesures prises</i>
1 AD – poste de directeur, Direction A	Nouveau directeur nommé le 1 ^{er} novembre 2016 (mobilité après 7 ans)
1 AD – poste de directeur, Direction C	Nouveau directeur nommé le 1 ^{er} novembre 2011 (mobilité après 7 ans)
1 AD – chef d'unité, unité de la traduction externe	Chef d'unité nommé le 1 ^{er} février 2016 (mobilité après 7 ans)

6.8. Évaluation de la mise en œuvre des normes minimales de contrôle interne

Tableau synoptique d'autoévaluation

N° norme 2014	N° norme 2002	Réalisée	Presque	En partie	Commencée	À démarrer / sans objet
Section 1: Mission et valeurs						
1. Fonctions	2	x				
2. Valeurs éthiques et organisationnelles	1	x				
Section 2: Ressources humaines						
3. Affectation du personnel et mobilité	3	x				
4. Évaluation et développement du personnel	3, 4	x				
Section 3: Processus de planification et gestion des risques						
5. Objectifs et indicateurs de performance	7, 9, 10	x				
6. Processus de gestion des risques	11		x			
Section 4: Opérations et activités de contrôle						
7. Structure opérationnelle	5, 6	x				
8. Processus et procédures	15, 18	x				
9. Supervision par la direction	17	x				
10. Continuité des activités	19			x		
11. Gestion des documents	13			x		
Section 5: Information et reporting financier						
12. Information et communication	13, 14	x				
13. Information comptable et financière	12	x				
Section 6: Évaluation et audit						
14. Évaluation des activités	N/A.	x				
15. Évaluation des systèmes de contrôle interne	20, 22		x			
16. Rapports d'audit	21	x				

Commentaires sur le résultat de l'exercice annuel d'autoévaluation des normes minimales de contrôle interne

1. Normes évaluées comme «réalisées» – bonnes pratiques

Fin 2016, 12 des 16 normes minimales de contrôle interne étaient classées comme «réalisées» à la DG TRAD. La DG TRAD dans son ensemble et les diverses unités en particulier n'ont cessé de traiter des problèmes de contrôle interne. Depuis que les nouvelles règles adoptées par le Bureau sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015, un effort considérable a été fait pour mettre en place un outil de contrôle interne cohérent.

Tout d'abord, le directeur général de la DG TRAD a désigné, sur proposition de l'unité Gestion des ressources financières et contrôles (FRMCU), les propriétaires de chacune des 16 nouvelles normes.

Ensuite, la FRMCU a pris contact avec les propriétaires et les a informés de leur nomination et des nouvelles exigences en matière de normes de contrôle. À cette occasion, ils ont fait le bilan de la situation en accordant une attention particulière aux processus et aux pièces justificatives de nature juridique. Sur la base des recommandations et des

bonnes pratiques figurant dans le projet de document d'orientation, certaines procédures existantes ont fait l'objet de modifications et d'améliorations.

Enfin, après avoir laissé aux propriétaires le temps nécessaire pour procéder à d'autres modifications et améliorations, la FRMCU contrôlera à nouveau l'ensemble des 16 normes en 2017.

2. Normes évaluées comme «presque réalisées» – éléments à compléter

Deux normes (6 et 15) ont été classées comme «presque réalisées» à la DG TRAD en 2016.

Norme n° 6 (processus de gestion des risques): Les formulaires d'enregistrement des risques ont été mis à jour pour la dernière fois en 2014 et une nouvelle mise à jour sera finalisée et transmise au gestionnaire des risques au début de 2017. Les risques ont été classés en cinq rubriques: qualité, externalisation, informatique, finances et ressources humaines.

Norme n° 15 (évaluation des systèmes de contrôle interne): La mise en œuvre des 16 nouvelles normes de contrôle a été l'occasion de réviser complètement le mécanisme de contrôle interne de la DG. Compte tenu de sa complexité, cette révision aura lieu en deux étapes:

- dans un premier temps, en 2016, l'unité Gestion des ressources financières et contrôles (FRMCU) a réalisé une enquête sur la totalité du système de contrôle interne de la DG afin d'identifier les grandes activités, la documentation qui leur sert de base juridique et les parties prenantes de chaque norme de contrôle;
- dans un second temps, en 2017, les contrôles porteront sur les «réglages». Chaque norme de contrôle sera analysée en détail afin de détecter toute contradiction ou tout chevauchement entre procédures de contrôle différentes. Sur cette base, une série de recommandations d'amélioration seront formulées et présentées à la hiérarchie.

3. Normes évaluées comme «réalisées en partie» ou «commencées» – points faibles et pratiques

Les normes n° 10 et 11 sont considérées comme réalisées en partie.

Norme n° 10 (continuité des activités): la DG attend des instructions au niveau du PE pour organiser son propre plan de continuité des activités et l'intégrer à la politique et à la gouvernance de gestion de la continuité des activités du Parlement.

Norme n° 11 (gestion des documents): le GIDOC (groupe interservices des responsables de l'administration des documents) poursuit l'élaboration du plan de classement et de la liste de conservation à l'intention de l'ensemble du PE ainsi que des critères de conservation. Il examine également les spécifications de l'appel d'offres du futur ERMS (système de gestion électronique des documents).

4. Normes évaluées comme «à démarrer» ou «sans objet»

Aucune norme n'a été classée comme «à démarrer» ou «sans objet» à la DG TRAD en 2016.